

Certains de mes collègues en ont donné les raisons, mais je voudrais traiter, à ce moment-ci, de l'opportunité de créer un comité exécutif dans les Territoires du Nord-Ouest. Certaines recommandations de la Commission Carrothers étaient relatives à la création d'un comité exécutif. On ne suggérait même pas que les membres de ce comité exécutif soient élus.

Je pourrais peut-être répondre à l'argument du député de Yukon en disant que la Commission Carrothers a suggéré la création d'un conseil exécutif dans les Territoires du Nord-Ouest, mais n'a pas précisé que ses membres devraient être élus.

Un comité a été formé. Il s'agit de la seule recommandation majeure de la Commission Carrothers qui n'ait été retenue. En effet, un comité composé des membres du Conseil législatif des Territoires a été formé. Il recommanda spécifiquement au gouvernement fédéral, plutôt que la création d'un comité exécutif, la formation de comités *ad hoc* pour étudier les divers problèmes et permettre aux membres élus des Territoires de travailler en relation plus étroite avec l'exécutif des Territoires.

Nous allons répondre immédiatement à la demande des représentants élus des Territoires en établissant un comité des finances qui travaillera en collaboration avec le Commissaire. Toutefois, nous ne pouvons accepter la thèse selon laquelle les Territoires du Nord-Ouest sont à la veille de devenir une province.

A mon avis, il était tout simplement honnête, de la part du gouvernement, de dire aux citoyens du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest quelle était son opinion plutôt que de continuer pendant plusieurs mois et plusieurs années de les laisser dans l'incertitude.

C'est pourquoi je savais que certaines de mes recommandations ne seraient pas des plus populaires, parce que pendant trois ou quatre ans, on a parlé de quasi-province et, brutalement, on dit que ce n'était pas exact et que ce ne le sera pas non plus. Il est toujours normal, dans ces cas, de s'attendre à des réactions négatives.

Et même là, il n'y aurait pas une population suffisante, car ce territoire, qui comprend près du tiers de tout le territoire canadien, ne compte que 32,000 habitants. La majeure partie de cette population des Territoires du Nord-Ouest est indienne, métisse ou esquimaude. Or, malgré le système d'élection qui existe depuis de nombreuses années dans les Territoires, on n'a vu jusqu'ici qu'un seul Esquimau être élu au Conseil des Territoires et qui, incidemment, a appuyé la position du gouvernement, lors de la présentation de la politique. Un autre membre du Conseil d'ori-

[L'hon. M. Chrétien.]

sans avoir été élu, puisqu'il a été nommé par le gouvernement, représente, lui aussi, la majorité de la population des Territoires du Nord-Ouest qui a appuyé la position du gouvernement.

Les revenus que les Territoires du Nord-Ouest pourraient toucher, à l'échelon provincial, s'établissent à 19 millions de dollars, comparativement à des dépenses de l'ordre de 92 millions. Ces chiffres comprennent toutes les formes d'assistance que le gouvernement fédéral pourrait leur accorder, ce qui correspond exactement à toutes les formes d'assistance que reçoivent Terre-Neuve, l'Île du Prince-Édouard et les autres provinces considérées comme ayant de faibles revenus.

Seulement, c'est un défaut d'ordre constitutionnel. Maintenant les gens des Territoires savent exactement où nous en sommes. Nous nous sommes engagés dans une nouvelle direction vers une nouvelle démocratie...

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): Je regrette d'interrompre le ministre mais son temps de parole est expiré, à moins que la Chambre ne consente à l'unanimité à ce qu'il finisse son exposé.

Des voix: D'accord.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Je voudrais remercier les honorables députés de leur courtoisie.

...Nous nous sommes orientés, jusqu'ici, vers l'établissement d'un gouvernement plus approprié aux circonstances, et s'il ne fonctionne pas bien au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, rien ne nous empêchera plus tard de le changer. Pour le moment, les habitants de ces régions savent à quoi s'en tenir et, à mon sens, on a au moins clarifié la situation.

Ce qui est important, c'est l'ensemble du développement des Territoires. Mais il est également important que le Nord canadien, qui représente près de 40 p. 100 de notre territoire, soit développé d'une façon progressive et rationnelle. Il ne s'agit pas pour nous d'avoir de grandes visions, mais de mettre en œuvre des programmes susceptibles de développer le Nord.

A l'heure actuelle, il se pose certains problèmes que nous voulons régler rapidement. Lors d'un de mes voyages à Prince George, en Colombie-Britannique, j'ai eu l'occasion d'expliquer la politique du gouvernement en ce qui a trait à la conservation des ressources naturelles et la pollution dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

A mon sens, nous avons dans les territoires, à ce moment-ci, l'occasion d'assurer un développement économique et social qui permettra